

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité - Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL

AVIS D'APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°05/CPMP/DAR/MA/2024

1. Le Ministère de l'Agriculture à travers la Direction de l'Aménagement Rural va mobiliser dans le cadre du Marché de Réhabilitation/Construction de 24 Barrages dans les Wilayas agropastorales pour financer le coût de la mission de contrôle et de surveillance des travaux de réhabilitation/construction des barrages ci-dessous :

Wilaya	Moughataa	Commune	Site
Hodh Charghi	Adel Bagrou	Civane	Ehel Khayar-Oumedhleimine
Hodh Charghi	Adel Bagrou	Masgoul	Mint Jiddou
Hodh Charghi	Adel Bagrou	Civane	Toug Etghir
Hodh Charghi	Adel Bagrou	Civane	Lebeiziye

2. Les bureaux de consultants qui désirent participer à la présente sollicitation, seuls ou en Groupement, devront fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises tel que :

- Etre opérant dans le domaine des missions de contrôle et de surveillance des travaux de barrages des projets similaires depuis plus de cinq ans.
- Avoir des expériences pertinentes générales et spécifiques attestées dans le domaine du contrôle et de surveillance des travaux de barrages dans des aménagements hydro agricole, des travaux publics et des barrages attestés.

Les candidatures seront évaluées suivant la grille d'analyse ci -dessous :

Critères	Total Points	Expérience générale et spécifique du Bureau
Expériences générales	30	- Expériences générales dans le domaine de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement hydro agricole, des travaux publics.
Expériences spécifiques	70	Expériences spécifiques dans le domaine de contrôle et de surveillance des travaux de construction et de réhabilitation des barrages
Total Général	100	



Le bureau doit prouver qu'il possède des expériences générales et spécifiques attestées dans le domaine. **L'expérience non accompagnée par la page de garde, page de signature du contrat et l'attestation de bonne fin ne sera pas prise en compte.**

3. Le bureau doit pouvoir mettre à la disposition de la mission les profils du personnel clé ci-dessous : Un ingénieur génie rural ou en hydraulique agricole, deux ingénieurs en génie civil, un géotechnique ; deux Géomètres. **Les curriculums vitae ne sont pas demandés à cette étape du processus.**
4. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Les candidats présélectionnés seront par la suite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode **qualité/coût**.
5. Le dossier de la manifestation intérêt doit comprendre les éléments suivants : lettre de candidature, note de présentation, expériences générales et spécifiques.
6. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Ministère du Développement Rural ou de la Direction de l'Aménagement Rural Nouakchott, Mauritanie, Tél : **36 32 36 30 / 44 49 01 58** **Adresse électronique** : m.n.jewda@gmail.com ou la CPMP/AGRICULTURE ou consulter le dossier. Les manifestations d'intérêt national doivent être adressées, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies, à la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, Immeuble MOUNA ZRB n° 180 2ème Etage, AV M. Moktar Ould Dadah ; Nouakchott, Mauritanie.
Tél : (222) 45 24 21 74. Télécopie : (222) 45 24 21 74
7. La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : **27/06/2024 à 12 heures 00 mn TU**. Avec la mention: «Pli à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture», Et dans le coin gauche : «**Manifestation d'intérêt national pour la mission** de contrôle et de surveillance des travaux de réhabilitation de 24 barrages dans les Wilayas agropastorales.
8. Les plis seront ouverts, en séance publique, par la-Commission des Marchés du Département de l'Agriculture, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **27/06/2024 à 12 heures 00 mn TU**.

Le Secrétaire Général du MA
Ahmed Salem EL ARBI

